



Données personnelles : permis de conduire

Notre demande

A la question de mars : « Comment font les salariés qui le souhaiteraient pour accéder à ces données personnelles et en avoir communication » la Direction a invité à se rapprocher du CSRH. Hors le CSRH a répondu que ce n'était pas de son ressort. La question reste donc posée, merci de nous donner la bonne réponse.

Réponse apportée en séance

Pour se mettre en conformité avec la RGPD, il est dorénavant bien prévu de faire cette demande par Clic RH avec un choix prévu dans le menu déroulant.

Commentaire CFE-CGC

Faut-il comprendre que c'est grâce à la RGPD que les salariés peuvent avoir accès à des données personnelles les concernant ?

En tout cas le résultat est là.

Augmentations annuelles

Notre demande

Tous les cadres ont obtenu cette année une augmentation annuelle minimale de 325€. Ceux qui n'ont obtenu pourtant que cette augmentation ont une notification qui indique qu'il s'agit d'une augmentation individuelle obtenue sur décision managériale. Allez-vous corriger cette erreur car il s'agit bien d'une augmentation collective, et non individuelle ? De quelle manière ?

Réponse apportée en séance

La question est hors champ DP car la notification est issue d'un texte qui est le même pour tous les établissements.

Analyse de la CFE-CGC

Cette question est bien dans le champ DP car il s'agit d'un sujet portant sur la rémunération. La Direction ne souhaite pas entrer dans le débat.

Sachez donc que ce qui est présenté comme une augmentation individuelle sur décision managériale n'est, pour une grande majorité et sauf explication donnée par le manager, qu'une augmentation collective (pourcentage correspondant à 325€ mini pour tous les cadres)

Formations « les Saisons »

Notre demande

Votre réponse de mars renvoie à une réponse faite en juillet 2017 sur l'instance Mougins : celle-ci est incomplète. En effet, manque le dispositif permettant d'en suivre l'exécution (ou l'application) et d'en

mesurer les résultats.

Merci de nous communiquer, pour analyse, tous les éléments que vous évoquez concernant la dernière formation de ce type ou de la prochaine.

NB : en mars, nous avons indiqué que ces formations ne sont en réalité que de l'information.

Réponse apportée en séance

Les équipes RH, marketing, et la ligne managériale proposeront de réunir les équipes concernées afin de redonner des explications.

Analyse de la CFE-CGC

La plupart des acteurs reconnaissent qu'il s'agit bien de réunions d'information plutôt que de véritables formations, même si elles sont réalisées par des salariés ayant bien les certifications nécessaires.

Mais s'agissant d'un sujet représentant environ 2000 heures sur l'année 2017, cela reste pour la CFE CGC un sujet à travailler. Nous doutons ainsi de la nécessité de faire élarger des feuilles de présence.

Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élus

- Ghislain Villet
- Stéphane Mouradian
- Olivier Goma
- François Sardou
- Christine Viboud
- Kamel Bachi



Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement :
http://orange-france.com.francetelecom.fr/ae_rhone_mediterranee/spip.php?article402

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

